



Communiqué intersyndical à l'issue du groupe de travail égalité professionnelle du 10-07-2018

Égalité professionnelle femmes-hommes: un an de réunions pour rien ?

Cette réunion se voulait la réunion conclusive à l'issue d'un cycle de concertations ayant pour objet la formalisation d'un protocole d'accord, en vue d'un passage en CTM le 14 novembre 2018.

Les organisations syndicales ont fait le constat, à cette occasion, que le document de synthèse présenté par la Haute Fonctionnaire à l'Égalité et remis sur table, ne comportait aucune échéance claire, aucun engagement chiffré en termes de moyens humains et financiers, ni aucune proposition consistante visant à supprimer les inégalités.

Les organisations syndicales déplorent qu'après un an de réunions thématiques, la majorité de leurs suggestions ont été ignorées dans le document final alors même qu'elles ont fait de nombreuses propositions concrètes et ont abouti, la plupart du temps, à un consensus sur les sujets abordés.

Les organisations syndicales notent que l'administration s'inscrit dans l'objectif unique de la labellisation AFNOR imposée par le gouvernement, et qu'elle en reste au stade de l'affichage.

En cette période troublée pour l'avenir de la fonction publique, et en particulier de notre ministère (suppression de missions, redéfinition de l'action du ministère, réduction des effectifs, salaire au mérite, remise en cause des CT/CAP/CHSCT, RIFSEEP, ...), les enjeux de l'égalité professionnelle sont essentiels, toutes ces réformes portant en elles le risque d'amplifier les écarts entre les agents.e.s.

Les organisations syndicales rappellent la réalité des inégalités selon le bilan social 2016 et les études fournies :

- 47.9 % de femmes en catégorie C contre 31.5 % en catégorie A+
- Le temps partiel concerne des femmes dans 3 cas sur 4
- L'écart de rémunération entre femmes et hommes est de 4.7 % (1174 € /an) et en augmentation en catégorie C, et de 10.8 % (7823 €/an) en catégorie A+
- 80% des femmes salariées considèrent que dans le travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes

Les organisations syndicales du MTES refusent de se laisser instrumentaliser dans le cadre d'une simple opération de communication. Elles attendent un véritable engagement, des moyens et des actions concrètes de la part du ministère.

Si l'égalité professionnelle femmes-hommes se veut être une grande cause nationale, l'administration a tout l'été pour revoir profondément sa copie et ainsi éviter un refus unanime de l'accord de la part des organisations syndicales.